



Cuisine entièrement "faite Maison"

Cher Client,

Vous le savez, notre maison est distinguée par le titre de "Maître Restaurateur"

Au-delà d'une garantie de professionnalisme et du contrôle d'état préalable à l'attribution du titre par le préfet du département, notre cahier des charges signale que l'ensemble de notre carte est "Faite Maison".

A ce titre le récent décret sur le "Fait Maison" précise que nous n'avons pas l'obligation d'un affichage plat par plat.

Nous vous souhaitons un excellent appétit et vous remercions de nous honorer de votre attention.

Le décret nous demande également de préciser la définition officielle du fait maison :

Le "Fait Maison" est une cuisine fabriquée dans l'entreprise à partir de produits bruts.

Eddy Zouari

Propriétaire du Laumière